Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2025/4103

24.7.2025

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 23 juillet 2025

relative aux jours fériés pour l'année 2026 des fonctionnaires et autres agents de l'Union européenne affectés à Bruxelles et à Luxembourg

(C/2025/4103)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le statut des fonctionnaires de l'Union européenne et le régime applicable aux autres agents de l'Union européenne (RAA), fixés par le règlement (CEE, Euratom, CECA) n° 259/68 du Conseil [1], et notamment l'article 61 dudit statut, ainsi que les articles 16 et 91 du RAA,

vu la réglementation commune fixant la liste des jours fériés des fonctionnaires des Communautés européennes [2], et notamment son article premier, paragraphe 3,

vu l'avis du comité du personnel,

vu l'avis du comité du statut,

vu l'avis du collège des chefs d'administration,

considérant ce qui suit:

(1) En vertu de l'article 61 du statut des fonctionnaires de l'Union européenne et des articles 16 et 91 du RAA, il convient d'arrêter la liste des jours fériés accordés pour l'année 2026 aux fonctionnaires et autres agents de l'Union européenne affectés à Bruxelles et à Luxembourg.

(2) En 2026, le dimanche de Pâques est fixé au 5 avril.

(3) En 2026, le 24 décembre est un jeudi.

DÉCIDE:

Article unique

Les jours fériés pour l'année 2026 accordés aux fonctionnaires et autres agents affectés à Bruxelles et à Luxembourg, sont fixés comme suit:

1 janvier	jour du Nouvel An
2 janvier	lendemain du Nouvel An
2 avril	Jeudi saint
3 avril	Vendredi saint
6 avril	lundi de Pâques
1 mai	fête du Travail
14 mai	jeudi de l'Ascension
15 mai	lendemain de l'Ascension
25 mai	lundi de Pentecôte
23 juin*	fête nationale du Luxembourg * accordé aux fonctionnaires et autres agents affectés à Luxembourg

[1] JO L 56 du 4.3.1968, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/1968/259(1)/oj.
[2] SEC(66) 3621.

21 juillet*	fête nationale de la Belgique * accordé aux fonctionnaires et autres agents affectés à Bruxelles
2 novembre	Jour des morts
Du 24 décembre au 31 décembre	6 jours de fin d'année

TOTAL 2026: **17 jours**

Fait à Bruxelles, le 23 juillet 2025.

Par la Commission
Piotr SERAFIN
Membre de la Commission